



Syndicat National de l'Enseignement Technique Agricole Public
Fédération Syndicale Unitaire
pour l'éducation , l'enseignement , la recherche, la culture
Section régionale d'Aquitaine

CONTRE PROJET REGIONAL DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

Mars 2012

10 PROPOSITIONS DU SNETAP

Pour le Projet de l'Enseignement Agricole en Aquitaine dans l'Enseignement Public Agricole.

Redonner la priorité à l'Enseignement Agricole Public !

Restaurer la part des lycées agricoles publics à hauteur de 50% de l'offre en formation initiale par voie scolaire dans l'enseignement agricole en 5 ans, notamment par la relance volontariste de l'offre publique dans le domaine des 4ème-3ème de l'EA et dans celui des « services aux personnes » (avec au moins une filière complète dans l'EAP par département)

Développer à nouveau l'emploi public à hauteur des besoins, seule mesure à même de conforter la qualité du service public d'enseignement agricole rendu aux usagers, notamment en permettant une déprécarisation sur la base d'un plan pluriannuel ambitieux de titularisation, et en garantissant les remplacements nécessaires dans l'ensemble des services des EPL : pédagogiques, administratives et vie scolaire (conseillers principaux d'éducation, de techniciens vie scolaire, d'assistants d'éducation, d'infirmières, conseillers d'orientation psychologues et assistantes sociales)

Mettre fin au plafonnement des effectifs dans l'ensemble des classes de l'EAP, qui conduit de fait à rejeter chaque année des élèves et étudiants au mépris tant de leurs choix d'orientation que des taux d'insertion susceptibles d'en découler, cela en rupture avec les engagements constitutionnels de l'État qui prévoit « La Nation garantit l'égal accès de l'enfant et de l'adulte à l'instruction, à la formation et à la culture, l'organisation de l'enseignement public gratuit et laïque à tous les degrés est un devoir de l'État ».

Garantir le soutien aux établissements publics agricole par leur maintien dans nos territoires ruraux comme péri-urbains, dans le cadre d'un véritable maillage du territoire et en renforçant leur place au sein du système éducatif et développant les liens avec l'Éducation Nationale.

Rétablir une carte des formations en lien avec la sanctuarisation des 3 voies de formation (générale, technologique et professionnelle) qui font la richesse des établissements publics et qui doivent offrir des formations répondant à la demande sociale des familles faisant le choix de l'enseignement agricole public. Chaque élève ou étudiant doit pouvoir construire son projet de formation et accéder au niveau supérieur de formation. Cette carte de formation doit éviter les concurrences entre établissements publics.

Créer un véritable service public de la formation continue et par apprentissage, avec des personnels ayant statut de fonctionnaires, qui garanti la promotion sociale de chaque apprenti ou stagiaire et qui doit pouvoir construire son projet de formation et accéder au niveau supérieur de formation.

Offrir des formations en adéquation avec les nouveaux besoins de la société : le maintien des paysages, la notion d'agriculture durable, l'utilisation de ressources patrimoniales, le partage de l'espace avec les urbains, l'aménagement du territoire, les services et le tourisme en milieu rural...

Affirmer un soutien tangible à une filière de production agricole profondément rénovée et aux métiers verts en vue de répondre aux défis alimentaires et environnementaux du XXIème siècle, notamment par la réaffirmation du rôle pédagogique primordial d'exploitations agricoles et d'ateliers technologiques ancrés dans le développement durable, fort de la mise en place de financements publics (expérimentation, démonstration...) et d'un statut de fonctionnaire pour les personnels d'exploitation

Refonder la pleine appartenance des personnels TOS-ATE à la communauté éducative, avec une garantie législative de non externalisation des services et un temps reconnu dans l'emploi du temps des agents pour assurer la coordination de leur rôle éducatif

Construire une formation initiale et continue des personnels de qualité, respectueuse de l'ensemble des agents comme des usagers, en rétablissant notamment une formation des enseignants digne de ce nom, car c'est évidemment « un métier qui s'apprend » et en renforçant les liens entre l'enseignement technique et l'enseignement supérieur agricole, en vue de favoriser l'élévation des niveaux de qualifications

PROPOSITIONS POUR UN PREA PUBLIC

Le SNETAP FSU fait un bilan très mitigé du PREA 2006. Le premier constat est la baisse globale des effectifs de l'Enseignement agricole en Aquitaine. Nous sommes passés de 11102 élèves et étudiants en 2005 à 10586 élèves et étudiants à la rentrée 2011.

Mais dans cette baisse générale, c'est l'Enseignement Agricole Public qui régresse le plus puisque nous ne représentons plus que 35 % des effectifs contre 38, 78 % en 2005.

Il faut donc restaurer la part des lycées agricoles publics à hauteur de 50 % de l'offre en formation initiale par voie scolaire dans l'enseignement agricole en 5 ans.

L'Enseignement Agricole Public doit être en mesure d'accueillir tous les élèves qui souhaitent demain s'orienter vers des métiers de l'agriculture ou du monde rural et ceci quelque soit leurs origines.

Le SNETAP FSU dénonce le manque d'ambition et de cohérence du PREA présenté par la DRAAF Aquitaine. Comme de nombreux professionnels, usagers, politiques, chercheurs, il s'inquiète des crises agricoles à répétition, des spéculations dangereuses sur les produits alimentaires ou de la dégradation de l'environnement.

Pour rendre toute évolution efficace sur le long terme (modifications des pratiques, des comportements comme des mentalités) il faut d'abord réformer la formation des professionnels et de l'ensemble des acteurs du monde rural et agricole. Le PREA doit être un des outils permettant de démarrer ces évolutions qui doivent permettre de relever les défis qui nous attendent dans un futur proche y compris au niveau régional : le défi alimentaire, le défi énergétique, le défi environnemental, le défi socio-territorial et le défi technologique.

Le SNETAP demande la construction de fiches actions pour un PREA public.

1 - Les niveaux de formation

4ème – 3ème

Le SNETAP constate l'échec des objectifs fixés par le PREA 2006. En effet le PREA prévoyait pour les 4^{ème} /3^{ème} un effectif de 18 – 19 % des effectifs totaux (page 15). Or nous n'en sommes aujourd'hui qu'à 8%. Un récent rapport de l'ONEA à confirmer l'intérêt de ces classes pour l'enseignement agricole.

Un objectif de 20 % des effectifs régionaux doit donc être maintenu pour ces classes. Il faut donc réfléchir aux moyens à mettre en œuvre pour les atteindre.

Parmi ces moyens le SNETAP demande le rééquilibrage entre public et privé, avec à minima une classe dans l'Enseignement Agricole Public par département.

Niveau V – CAPA et BEPA

Une réforme du CAPA est prévue pour la rentrée 2013. Mais le SNETAP sans attendre cette réforme demande l'ouverture de classes en formation initiale scolaire et apprentissage dans l'ensemble des filières pour répondre à la demande sociale et à la demande professionnelle. C'est un axe politique fort pour le public.

Il rappelle l'intérêt d'une entrée métier plutôt que généraliste pour les CAPA.

Le SNETAP demande le maintien et la revalorisation du BEPA dans la filière professionnelle avec une véritable formation en 4 ans pour les élèves qui en ont besoin.

Niveau IV - Bac Pro

Le SNETAP constate la faillite de la rénovation de la voie professionnelle. Dans certaines régions on constate par exemple qu'un tiers des élèves engagés dans un Bac Pro, abandonnent en fin de 1^{ère}. Le SNETAP demande donc l'ouverture d'au moins une classe spécifique par département, permettant au élèves et aux familles qui le souhaiteraient de pouvoir réaliser un parcours en 4 ans jusqu'au Bac Pro.

Niveau III – BTS

Une expérimentation « Inscrire le BTSA dans l'architecture de l'enseignement supérieur européen (LMD) » lancée par la DGER doit démarrer à la rentrée 2012. Deux établissements aquitains (Blanquefort et Ste Livrade) font partie des 17 établissements retenus pour cette expérimentation.

Nous souhaiterions, dans le cadre des instances régionales pouvoir suivre les résultats de cette expérimentation.

Le SNETAP souhaiterait avoir une vue pour la région des poursuites des élèves en niveau licence. Nous demandons une carte des licences pro en Aquitaine (en cours et en projet).

Le SNETAP s'interroge sur les perspectives pour les lycées ruraux éloignés des universités et / ou écoles d'ingénieurs.

Nous constatons l'isolement des équipes pédagogiques dans les établissements pour le montage des dossiers et souhaitons une implication plus grande du niveau régional dans ce travail par la mise en place d'un comité régional d'accompagnement au montage de dossier.

Le SNETAP précise qu'il ne faut pas perdre de vue l'intérêt des licences pro qui correspondent au profil des élèves des filières pro de l'agriculture.

2 - Les filières

Viticulture Œnologie

Plusieurs fusions d'EPL se sont réalisées ces trois dernières années en Aquitaine. Le SNETAP demande aujourd'hui un diagnostic de ces fusions des EPL et particulièrement sur la filière viticole (en Gironde et en Dordogne). Il souligne que la mise en place de ces EPL a été très différente d'un site à l'autre, et que le ressenti des collègues est très différent.

Service

Le SNETAP demande un rééquilibrage entre public et privé du CAPA au BTS rénové.

Il faut répondre à la demande sociale, c'est le rôle de l'enseignement public mais il faut aussi prendre en compte les types de publics accueillis (beaucoup de jeunes en difficultés sociales), cela nécessite des moyens et des formations adaptées pour les personnels.

Production

Cette filière est importante pour notre région. Pourtant ses effectifs sont passés, en formation initiale scolaire, de 2519 élèves en 2005 à 1779 en 2011. Pourtant le PREA de 2006 prévoyait une augmentation de 8 ou 9 %. Là encore il faut constater l'échec.

Il est donc urgent de lui accorder une place de qualité. Les niveaux doivent aller du CAPA au Sup; Les enjeux actuels sont primordiaux (le défi alimentaire, une production propre, durable et équitable, ...) . L'enseignement agricole public doit réinvestir ces formations.

Il faut aussi mettre en avant les filières emblématiques de la région : viti- oeno, canard gras, ...

Aménagement

La filière est importante pour la région puisqu'elle comporte notamment les formations forestières. Pourtant elle stagne entre 2005 et 2011 malgré la volonté du dernier CREA d'une augmentation des effectifs de 2 ou 3 %.

Elles doivent être renforcées pour répondre aux besoins d'une économie leader pour l'Aquitaine mais aussi pour remettre sur pied une forêt fortement touchée par les tempêtes de 1999 et 2009.

3 – Les spécificités

Langues vivantes

Le PREAP de 2006 avait prévu deux fiches actions (123 et 124) autour des langues. Là encore il faut bien faire le constat de l'échec de ces objectifs.

Mais plus grave, les langues, malgré les annonces ministérielle ou régionale, restent un parent pauvre de l'Enseignement agricole.

Le SNETAP demande également la prise en compte des langues régionales.

Accueil des élèves en situation de handicap

Si des actions existent en faveur des élèves handicapés, elles sont insuffisantes et inégales sur le territoire régional : le manque d'aménagement des épreuves des examens ou d'aménagement de leur scolarité, l'absence d'un dispositif médical et para-médical, l'inexistence de classes spécialisées. Le SNETAP demande une véritable réflexion régionale sur ces questions.

Options et enseignements facultatifs

Ces enseignements sont reconnus par tous pour leur intérêt pour les élèves et les familles, pour le recrutement dans les établissements, ... mais les options ont de plus en plus de mal à trouver leur financement.

Il faut donc pérenniser ces enseignements.

Coopération internationale

Le PREA doit réaffirmer l'importance de la mission de coopération internationale au sein de l'enseignement agricole. Il doit faciliter des partenariats avec les associations sans but lucratif spécialisées dans les stages et échanges avec l'étranger, notamment par le passage de convention qui permette de développer encore plus la pratique de ces stages pour nos élèves, étudiants, apprentis et stagiaires et de bénéficier en même temps de tarifs moins élevés.

4 – La formation continue des personnels

La formation continue pour l'ensemble des enseignants et personnels de vie scolaire devant répondre aux besoins des personnels. Elle doit bénéficier à l'ensemble des personnels d'en bénéficier. Elle ne peut reposer que sur la seule capacité des équipes à construire des projets afin d'obtenir les crédits nécessaires. Il doit y avoir une véritable construction régionale de cette formation continue.

Enseignement Agricole Public
Les demandes de modification de structures pour la rentrée 2012

Les demandes réelles des équipes éducatives ...

Comité Technique de Résistance Enseignement Agricole
Structures Public demandes 2012
Demandes de modification de structures pour la rentrée 2012

Département : 24

Dpt	Affiliation	Etablissement	Formation	Type modification	Informations complémentaires
24	Public	EPLEFPA Périgord LEGTA Périgueux	Bac Pro : classe de 2 nd e en section Abil + Elevage	Ouverture d'une classe de 2 nd e Pro Abil et d'une 2 nd e Pro Elevage distinctes	<p>Pas de fermeture en contrepartie ni sur le site ni dans l'EPL</p> <p><i>Le contrat d'objectif en Elevage + Abil est de 16 + 16. En réalité il y a 37 élèves (23 + 14).</i></p> <p><i>La filière élevage est très demandée.. Blanquefort fermant sa filière BIT, Périgueux sera le seul établissement à proposer cette formation et sera donc en mesure d'accueillir plus d'élèves.</i></p> <p><i>De fait, il y aurait 3 classes de 2ndes pro distinctes pour 3 bac pro distincts.</i></p>
24	Public	EPLEFPA Périgord LEGTA Bergerac	Bac Pro SAPAT	Ouverture en section	<p>Pas de fermeture en contrepartie ni sur le site ni dans l'EPL</p> <p><i>L'établissement propose déjà un CAPA Services. Cette formation serait la seule offre publique sur le département .</i></p> <p><i>Aucun investissement n'est à prévoir.</i></p>

Autres remarques :

Attention aussi à la demande du Cluzeau (privé) d'un CAPA AP qui va nuire gravement à celui qu'offre le CDFAA 24

La demande d'un BTS Rudologie à St Pée s/ Nivelle ne correspond à aucun diplôme existant. Elle n'a pas été déposée comme formation à enjeu particulier.

Comité Technique de Résistance Enseignement Agricole
Structures Public demandes 2012
Demandes de modification de structures pour la rentrée 2012

Département : 33

Dpt	Affiliation	Etablissement	Formation	Type modification	Informations complémentaires
33	Public	EPLEFPA Bordeaux Gironde LPA La tour Blanche	CAPA services à la personne	Ouverture d'une classe	Pas de fermeture en contrepartie ni sur le site ni dans l'EPL
33	Public	EPLEFPA Bordeaux Gironde LEGTPA Blanquefort	BTS	Ouverture d'une section BTSA services en espace rural	Fermeture d'une section BTSA viti oeno au LEGTPA de Blanquefort
33	Public	EPLEFPA Bazas LEGTA Bazas	Bac Pro GCCF	Maintien effectif à 16 élèves	Contre décision de la DRAAF pour passage à 23 élèves.

Notes : le SNETAP FSU s'oppose à l'ouverture d'un BTS aménagement paysager au LPPH Le Haillan (UNREP). Cette formation existe déjà par apprentissage au CDFAA 33 antenne de Blanquefort. Une deuxième ouverture entraînerait : une forte concurrence, un choix d'entreprises susceptible de dispenser la formation de plus en plus réduit, des débouchés sur le marché de l'emploi non garantis. Enfin, le SNETAP s'oppose à une mutualisation de compétences entre le CFAA public et le LPHH Le Haillan privé.

Comité Technique de Résistance Enseignement Agricole
Structures Public demandes 2012
Demandes de modification de structures pour la rentrée 2012

Département : 40

Dpt	Affiliation	Etablissement	Formation	Type modification	Informations complémentaires
40	Public	EPLEFPA Landes LEGTA Dax	Bac Techno STAV classe de 1ère	Plafond d'effectifs à 36 et non à 24 Demande de création d'un EIL supplémentaire « Services »	Des demandes d'élèves en seconde actuellement hors établissement ne peuvent être acceptées avec un plafond à 24. (et maintien des autres plafonds) En cohérence avec un projet de BTS SER sur l'EPL
40	Public	EPLEFPA Landes LPAF Sabres	Bac Pro GCCF	Maintien effectif à 16 élèves	Contre décision de la DRAAF pour passage à 23 élèves.
40	Public	EPLEFPA Landes LPA Mugron	Bac pro agroéquipement (seconde)	Passage du plafond d'effectif de 16 à 24	Le nombre de dossiers reçus à la rentrée 2011 nous montre que l'on peut atteindre cet effectif sans problème.

Pendant plusieurs années, le LEGTA de Dax a déposé une demande de BTS SER. Cela n'a jamais été accepté. Nous ne faisons plus cette demande depuis 2 ans (car cela voudrait dire qu'on devrait fermer une section d'ACSE ou d'APV, ce que nous ne voulons pas .)

A l'occasion de ce CTREA de résistance nous formulons une demande de BTS SER pour l'instant au niveau de l'EPL sans fermeture en contrepartie. Cette demande est tout-à-fait cohérente avec les autres formations du reste de l'EPL.

Comité Technique de Résistance Enseignement Agricole
Structures Public demandes 2012
Demandes de modification de structures pour la rentrée 2012

Département : 47

Dpt	Affiliation	Etablissement	Formation	Type modification	Informations complémentaires
47	Public	EPLEFPA Lot et Garonne LEGTA Ste-Livrade	Seconde	Demande de moyens pour fonctionner en 3 sections à partir des deux classes de seconde existantes (par ex cette année il y a 2 fois 34 élèves répartis en 3 sections de 2	
47	Public	EPLEFPA Lot et Garonne LPA Tonneins			
47	Public	EPLEFPA Lot et Garonne LEGTA de Nérac	Bac techno STAV 1ère Seconde Réflexion : CAPA Travaux paysagers ou CAPA palefrenier ou Bac pro Productions végétales	Demande EIL aménagement Ouverture section sportive rugby Ouverture de classe	Pas de fermeture en contrepartie ni sur le site ni dans l'EPL

Comité Technique de Résistance Enseignement Agricole
Structures Public demandes 2012
Demandes de modification de structures pour la rentrée 2012

Département : 64

Dpt	Affiliation	Etablissement	Formation	Type modification	Informations complémentaires
64	Public	EPLEFPA Pyrénées atlantiques LEGTA Montardon	Bac Techno STAV classe de 1 ^{ère} Secondes et BTS	Demande de création d'un EIL supplémentaire « Agro équipements » Augmentation des plafonds d'effectifs	Pour pouvoir accepter les demandes et avoir les moyens pour fonctionner normalement...
64	Public	EPLEFPA Pyrénées atlantiques LPA d'Orthez	Bac pro Commerce Animalerie et jardinerie 3 ^{ème}	Ouverture d'une classe Plafond d'effectifs à 24 et non à 16	Pas de fermeture en contrepartie ni sur le site ni dans l'EPL
64	Public	EPLEFPA Pyrénées atlantiques LPA d'Oloron	2 nd professionnelle	Regroupement demandé en 2 nd professionnelle des 2 options SMR+PA Identification d'une classe 2 nd Nature, contrat d'objectif demandé à 24	